

FRANCE H. LEMONNIER

ODETTE GAGNON

LA QUALITÉ DU FRANÇAIS ÉCRIT

COMMENT L'ANALYSER ? COMMENT L'ÉVALUER ?

Proposition d'une grille multidimensionnelle et d'une démarche

La qualité du français écrit:



Comment l'analyser? Comment l'évaluer?

*Proposition d'une grille multidimensionnelle
et d'une démarche*

La qualité du français écrit :

Comment l'analyser ? Comment l'évaluer ?

*Proposition d'une grille multidimensionnelle
et d'une démarche*

France H. Lemonnier
Université Laval

et

Odette Gagnon
Université du Québec à Chicoutimi



**Presses de
l'Université Laval**

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société d'aide au développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise de son Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Maquette de couverture : Cyrielle Tremblay

Mise en pages : Danielle Motard

ISBN SBN 978-2-7637-9077-0

ISBN-PDF 9782763710778

ISBN-ePUB 9782763711317

© Les Presses de l'Université Laval 2010

Tous droits réservés. Imprimé au Canada

Dépôt légal 4^e trimestre 2010

Les Presses de l'Université Laval

Pavillon Maurice-Pollack

2305, rue de l'Université, bureau 3103

Québec (Québec) G1V 0A6

www.pulaval.com

À nos enfants respectifs

Maude-Esther et Maxime

Stéphane, Jean-Michel et Guillaume

Table des matières

REMERCIEMENTS	XI
PRÉFACE	XIII
AVANT-PROPOS	XIX
INTRODUCTION	1

Chapitre 1

ASPECT GÉNÉRAL	7
1.1 Segmentation des textes : en phrases, en propositions et en mots	8
1.2 Identification de la nature des propositions	8
1.3 Délimitation des mots	14
1.4 Décompte des phrases, des propositions et des mots	17
1.5 Présentation de l'analyse d'un texte d'élève	18

Chapitre 2

ASPECT SYNTAXIQUE	23
2.1 Identification des propositions indépendantes	26
2.2 Identification des propositions principales	29
2.3 Identification des propositions subordonnées	31
2.4 Identification des constructions clivées	44
2.5 Cas particulier	48

2.6	Identification des anomalies syntaxiques	49
2.7	Présentation de l'analyse d'un texte d'élève au plan syntaxique	51

Chapitre 3

ASPECT LEXICO MORPHOLOGIQUE.	55	
3.1	Le nom	57
3.2	Le verbe	71
3.3	L'adjectif	89
3.4	Le participe	102

Chapitre 4

ASPECT TEXTUEL.	109	
4.1	Cohérence référentielle	114
4.2	Cohérence événementielle	149
4.3	Cohérence énonciative	163
CONCLUSION	175	
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	181	
ANNEXES	185	
Annexes au chapitre 1 : Aspect général	185	
Annexes au chapitre 2 : Aspect syntaxique	191	
Annexes au chapitre 3 : Aspect lexico morphologique	197	
Annexes au chapitre 4 : Aspect textuel	227	

Remerciements

Cet ouvrage a été rendu possible grâce à la collaboration et au soutien de plusieurs personnes.

Nous sommes particulièrement reconnaissantes envers les étudiantes qui ont agi comme juges lors du dépouillement du corpus. Leur travail rigoureux et assidu pendant quatre années a permis l'amélioration continue de la grille d'analyse, notamment à cause de la précision et de la constance avec lesquelles ont été notées, dans les rapports inter juges, les décisions prises au regard de l'identification de nouvelles unités d'analyse et de leur codage.

Nous voulons remercier sincèrement tous les élèves qui ont participé à l'étude en acceptant de rédiger des textes sans recevoir d'évaluation en retour. Nous remercions également leurs enseignant(e)s, qui nous ont permis de prendre un peu de leur temps précieux pour la cueillette du corpus.

Nous remercions également monsieur Nathan Ménard, qui a si gentiment accepté de lire le manuscrit de cet ouvrage dans le but de pouvoir en rédiger la préface.

Nous ne pouvons pas passer sous silence le travail des lecteurs anonymes, ni les précieuses remarques et corrections fournies par la réviseuse linguistique, madame Marie-Hélène Lavoie. Merci également à madame Dominique Gingras, éditrice aux Presses de l'Université Laval, à madame Danielle Motard pour la mise en pages et à madame Cyrielle Tremblay pour la maquette de la couverture.

Enfin, nous tenons à remercier le *Décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche* de l'Université du Québec à Chicoutimi pour son précieux soutien financier.

Préface

Evaluer, corriger, commenter ou noter une production écrite n'a jamais été une opération simple. De plus, la qualité des textes ne sera pas jugée en fonction des mêmes paramètres selon qu'il s'agit, par exemple, de la langue des médias ou, comme ici, d'un contexte pédagogique. Mais la relative commodité d'un jugement global, même s'il s'appuie sur les consignes éprouvées dans la tradition des examens ministériels, peut masquer la complexité des facteurs qui influencent ou devraient influencer la décision. La compréhension et, surtout, l'explication de ces facteurs requièrent des compétences multidisciplinaires.

L'ouvrage que nous livrent France H. Lemonnier et Odette Gagnon sur l'appréciation de la qualité du français écrit nous donne d'abord l'occasion de mettre en perspective la dynamique de l'interaction, à notre avis indispensable, entre la didactique, la linguistique et d'autres champs d'investigation en sciences du langage. Il nous permet, en second lieu, de réfléchir non seulement sur les concepts et les éléments sur lesquels se fonde la grille d'analyse proposée, mais aussi sur la pertinence et la clarté de la démarche que les auteures nous proposent. Enfin, nous faisons le pari que cet ouvrage, en plus de répondre aux préoccupations des chercheurs et praticiens de l'enseignement du français, servira aussi de référence à ceux qui ne se contentent pas d'appliquer des consignes, mais essaient aussi d'en comprendre les mécanismes sous-jacents.

ÉVOLUTION DES RAPPORTS ENTRE DIDACTIQUE ET LINGUISTIQUE

Les rapports entre linguistique appliquée et didactique des langues maternelles et étrangères ont considérablement évolué durant les quarante dernières

années. D'entrée de jeu, la didactique, en se démarquant de la pédagogie traditionnelle et en quête d'une représentation de la langue plus conforme à la pensée moderne, s'appuyait fortement sur la linguistique et accordait une place de plus en plus grande à une analyse scientifique des contenus à enseigner. En retour, les théories linguistiques ne pouvaient pas, ne peuvent toujours pas, se passer d'une certaine confrontation à la réalité, c'est-à-dire de soumettre leurs modèles à des expériences, d'évaluer leur « utilité » ou leur rendement dans des champs d'application, qu'il s'agisse de la traduction, de l'analyse automatique, ou, comme ici, de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. Bien sûr qu'il y a danger de distorsion à l'égard de la finalité de la linguistique théorique. Alors, qualifier cette filière de « linguistique appliquée » n'était pas seulement une façon de préserver une cohérence d'un point de vue épistémologique, c'était aussi élargir la perspective critique aux points de vue fonctionnel et expérimental.

Linguistique appliquée et didactique des langues ont longtemps travaillé de concert, les spécialistes naviguant sans hésitation d'une discipline à l'autre. Dans les références, les intersections entre les deux disciplines étaient tellement étendues qu'on pouvait à l'occasion confondre facilement l'une pour l'autre ; cela s'observe encore dans les colloques, les recherches et publications, et dans les listes de mots clés des fiches bibliographiques servant à l'indexation des ouvrages.

Cette convergence a été mise à mal par un certain nombre de facteurs. D'une part, l'essor des sciences de l'éducation, qui développent leurs propres modèles de représentation et de transmission des savoirs (processus et stratégies, constructivisme, recherche-développement), a été accéléré par l'orientation, dans presque tous les domaines, de formations universitaires plus centrées qu'auparavant sur les habiletés professionnelles. La didactique semble alors traiter la linguistique comme une simple science auxiliaire, utile dans la description de l'*objet* et comme caution pour des cadres méthodologiques appropriés. D'autre part, on peut regretter que, sous l'influence de certaines chapelles théoriques, beaucoup de travaux descriptifs et l'étude des données de performance aient été marginalisés, alors que ces champs d'investigation sont cruciaux dans la salle de classe ; par exemple, certains générativistes ne considèrent toujours pas la lexicologie et la lexicographie, pas plus que les recherches sur la grammaire pédagogique ou sur l'analyse du discours oral ou

écrit, comme de LA linguistique, quitte à revenir aux données par la bande, en déguisant la démarche sous des artifices terminologiques – qu'est-ce que «la linguistique de corpus», nouveau concept à la mode dans ces chapelles, sinon une récupération des postulats de la linguistique structurale et descriptive, et un constat de faiblesse d'un paradigme qui voulait absolument évoluer en dehors de toute référence systématique à la réalité des productions langagières ?

REVISITER LE BILAN

À la lecture du présent ouvrage, et en mettant en regard les traités de nouvelle grammaire et d'autres manuels de communication écrite, nous plaidons pour un retour, entre linguistique et didactique, à ce mode de coopération étroite dont le bilan, autant en théorie qu'en pratique, n'est pas aussi négatif qu'on le prétend, et surtout pas au détriment de la didactique. Les théories structurales de sources européennes ont grandement imprégné la représentation de la langue dans l'enseignement : qu'on pense à l'apport immense, à des degrés divers, des Jakobson, Benveniste, Pottier, Martinet etc. ou, plus récemment, de Mel' uk en lexico-sémantique. La grammaire générative elle-même, dès la période transformationnelle, a largement contribué au développement des grammaires pédagogiques. On doit aux linguistes d'avoir fait comprendre les fondements de la syntaxe, d'avoir démêlé les contradictions et confusions entre les catégories formelles et les arguments de nature sémantique, entre les vraies règles de grammaire, fondées sur la logique de la langue et de l'énoncé, et les listes d'exceptions, de conventions (ortho)graphiques ou d'artifices mnémotechniques qui avaient fini par faire de la grammaire française enseignée en classe, malgré le soutien d'une analyse dite «logique», un symbole d'aberration.

Le présent travail s'inscrit donc dans la révolution scientifique qui a permis aux différentes écoles linguistiques de remodeler la description de la langue en général et du français langue maternelle en ce qui nous concerne. Par exemple, les auteures, maîtrisant bien les fondements de la syntaxe chomskyenne, y feront les références non équivoques. Mais, sensibles aux préoccupations didactiques, elles n'en ont retenu que ce qui est essentiel à la construction de leur

grille d'analyse, et ce, sans déboussoler les praticiens qui se retrouveront en terrain connu avec l'essentiel de la terminologie de la nouvelle grammaire.

RUPTURE AVEC CERTAINES PRATIQUES

On sera déçu cependant si l'on veut utiliser cette grille (ou instrument) de façon mécanique. Nous y voyons non pas un livre de recettes, mais un instrument de formation, qui nous fait comprendre que, sous toute démarche d'évaluation globale, voire « holistique », se joue un ensemble complexe de critères ; cela va de la saisie de phénomènes objectifs au jugement esthétique. Cet outil nous invite à nous poser des questions : qu'est-ce qui, objectivement, distingue un texte d'un autre ? En fonction de quoi jugeons-nous telle production plus satisfaisante qu'une autre ? Etc.

Dans la pratique des « corrections », quelques critères dominaient pêle-mêle, parfois pondérés et formulés avec plus ou moins de clarté. Ils ciblaient surtout les carences : nombre de fautes d'orthographe lexicale ou grammaticale (seuls critères appliqués de façon systématique), usage abusif des mots fréquents, barbarisme, hors sujet, digression, redondance, solécisme etc. ; et plus rarement une remarque positive : *bien dit*, *bon raisonnement*, avec des références plus ou moins arbitraires à des canons stylistiques. Or, se prononcer avec rigueur sur la simplicité ou la complexité, ne serait-ce que d'une seule phrase, exige un outil raffiné et un modèle exhaustif adapté à la production écrite.

Cet ouvrage marque donc la rupture, déjà observée par ailleurs, avec certaines pratiques dans l'évaluation de la qualité du français écrit. Il intègre les progrès en analyse du texte et du discours, même si ce champ de recherches a été aussi considéré comme marginal autant par les littéraires que par les linguistes. Nous attirons à cet égard l'attention sur le chapitre 4, qui présente le modèle d'analyse textuelle. La cohérence, principe fondateur de tout texte et présupposé de tout message, est ramenée aux trois propriétés essentielles : cohérence référentielle, cohérence événementielle, cohérence énonciative. Les auteures font encore ici une œuvre pédagogique appréciable pour la formation des maîtres en réunissant, toujours avec des définitions claires, concises, et des illustrations, les principaux éléments de ce champ de recherches. C'est un véritable travail de synthèse puisque textes et discours sont autant d'*objets* qui

intéressent philosophes et sociologues, théoriciens de la communication et critiques littéraires, statisticiens et informaticiens, avec un éventail déroutant de perspectives.

Le travail de France H. Lemonnier et d'Odette Gagnon intègre donc à l'analyse structurale, par niveaux syntaxique et lexico-morphologique, ce qui était considéré comme extra- ou supra-linguistique et parvient à canaliser ces outils riches et complexes en une grille compréhensible et maniable. L'application se fait sur un corpus d'exemples variés et, ce qui est plus intéressant, sur un texte authentique d'élève du secondaire.

LE FRUIT D'UNE NOUVELLE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

Toute approche multidisciplinaire impose des exigences très élevées à l'égard des chercheurs. Les auteures sont bien connues par leurs travaux antérieurs. Leurs connaissances et leur expérience de linguistes et de didacticiennes du français, langue maternelle et langue seconde, les désignent logiquement pour un tel travail qui réconcilie les préoccupations respectives de l'analyse linguistique et de la didactique contemporaine.

France H. Lemonnier et Odette Gagnon nous convient à une appropriation intelligente de ce modèle et à un double exercice intellectuel : d'abord apprendre à établir une radiographie des structures et des attributs de la production écrite, de l'élément le plus général au plus spécifique, ensuite en faire une synthèse à des fins d'évaluation.

Les auteures ont mis un soin particulier à produire et à mettre en application un système de codage fondé sur une analyse raffinée, avec la résolution des cas de recoupement, de duplication et de contradiction. Aucun système de description et de catégorisation n'y échappe, puisque le résultat des performances linguistiques livre une gamme infinie de réalisations, même hautement improbables mais possibles. Il est remarquable que, dans ce modèle, la clarté des définitions, des conventions ou des normes de dépouillement, la provision d'une classe résiduelle et l'abondance des illustrations facilitent la tâche à l'analyste qui peut aisément en comprendre les fondements, le reproduire et l'appliquer à n'importe quelle production écrite dans un contexte d'apprentissage.

C'est un modèle dont le contenu descriptif est plus riche que ce dont on peut se contenter dans les manuels courants. Parler des phrases clivées peut sans doute faire peur à ceux qui sont fermés à la richesse des descriptions linguistiques et à la complexité (à ne pas confondre avec l'opacité) de la syntaxe. La simplicité, exigée aux premières étapes de la production écrite et de l'étude de la grammaire, ne doit pas devenir un prétexte à rétrécir à l'extrême la perspective des possibles linguistiques.

Il nous reste à souhaiter que ce modèle d'analyse multidimensionnelle serve de référence et de base de comparaison objective à des travaux descriptifs et à des évaluations des performances en français écrit. Il ouvre la voie à des études qualitatives et à celles, quantitatives, de données finement ventilées, que l'on peut donc exploiter globalement, par sous-ensembles et par croisement. Un tel travail mérite le soutien des scientifiques et des formateurs intéressés par la langue, linguistes et didacticiens, praticiens et chercheurs.

Nathan Ménard

Professeur honoraire

Département de linguistique et de traduction

Université de Montréal

Avant-propos

Dans l'analyse ou l'évaluation de la qualité des textes, le chercheur ou l'enseignant soit s'intéresse à un seul aspect contribuant à la qualité d'un texte, soit aborde le texte de façon globale et non exhaustive. C'est que les critères d'analyse ou d'évaluation de la qualité des textes soulèvent encore bien des interrogations. Nul doute que le présent ouvrage, qui propose une grille d'analyse regroupant un ensemble de critères reconnus comme étant liés à la qualité d'un texte, pourra apporter quelques éléments de réponse. Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous ferons part du contexte dans lequel a été développée la grille présentée dans les pages qui suivent et nous dirons quelques mots sur ses objectifs et sur son utilité.

CONTEXTE

La grille d'analyse multidimensionnelle de la qualité des textes proposée dans le présent ouvrage a été mise au point dans le cadre d'une recherche longitudinale (1998-2003), subventionnée par le FCAR (FCAR-98-NTIC-0035), qui avait pour objet de connaître l'effet de l'intégration des TIC sur l'apprentissage du français L1 (et de l'anglais L2) chez des élèves du secondaire. Cette recherche comportait trois volets portant respectivement sur : 1) la description du déroulement de l'intégration des TIC ; 2) la mesure des attitudes et de la motivation des élèves à l'égard de l'école, à l'égard de l'apprentissage et à l'égard des TIC ; 3) l'évaluation systématique des productions écrites en français L1 et en anglais L2 (pour plus de détails, voir Huot, Hamers, Lemonnier et Parks, 2009).

La réalisation de cette recherche a nécessité l'observation de groupes formés de 25 à 30 élèves, exposés à l'un ou l'autre des quatre contextes ou conditions

d'apprentissage suivants : 1) une classe où on recourt à l'approche pédagogique par projet (APPP) et où chacun des enseignants et des élèves est muni d'un ordinateur portable branché en réseau et a un accès Internet à la maison (cette condition d'apprentissage est dénommée *APPP avec TIC*) ; 2) une classe sans APPP où les élèves suivent un cours d'informatique au laboratoire d'informatique (*TIC sans APPP*) ; 3) une classe où les élèves n'ont pas accès aux TIC et où ils suivent une APPP (*APPP sans TIC*) ; 4) une classe où on ne recourt ni aux TIC, ni à l'APPP (*sans APPP, ni TIC*). Notons que la condition *APPP avec TIC* est dénommée dans cette étude « intégration complète des TIC » dans le sens où enseignants et élèves recourent aux TIC à tous les cours, tous les jours, pendant les cinq années du secondaire.

Le troisième volet de cette recherche se proposait de répondre à la question suivante : *L'utilisation des TIC en classe a-t-elle un effet sur la qualité des productions écrites en français langue maternelle (L1) et en anglais langue seconde (L2) chez des élèves du secondaire ?* Pour ce faire, nous avons jugé bon de procéder à la mise au point d'une grille d'analyse originale, qui serait appropriée tant pour l'analyse des performances en écriture de ces élèves que pour la comparaison des résultats obtenus selon les années et selon les conditions d'apprentissage, à l'aide de tests statistiques. Ce choix tient au fait que les grilles ou instruments existants que nous avons analysés étaient ou bien destinés à tester la performance d'adultes, ou bien ne permettaient pas une analyse suffisamment exhaustive.

Comme le rapporte Polio (2003), les grilles (ou techniques) utilisées par les chercheurs qui s'intéressent à l'analyse et à l'évaluation des textes sont très variées et elles sont liées à la fois à l'objet de l'étude, à la question de recherche et à l'approche utilisée. Par exemple, Tsang (1996, cité dans Polio, 2003), dont la recherche ressemble à certains égards un peu à la nôtre, a utilisé une échelle analytique (celle de Jacobs *et al.*, 1981) pour arriver à déterminer comment un programme d'étude donné pouvait avoir un effet sur la qualité d'ensemble de l'écriture, et ce, dans le cadre d'une approche de recherche expérimentale. Mais une échelle analytique, comme celle de Jacobs *et al.* (1981), même si elle porte sur plusieurs aspects de l'écriture, par exemple sur le contenu, l'organisation, le vocabulaire, l'usage de la langue, et ses aspects mécaniques, demeure subjective parce que les critères dont elle se compose restent vagues et non définissables, comme l'a constaté Cushing Weigle (2002 : 119).

D'autres, tel White (1984, 1985, cité dans Cushing Weigle, 2002), ont utilisé une échelle holistique. Mais dans notre étude, notre intention n'était pas de classer les sujets sur une échelle selon leurs performances, et de ce fait, nous n'avons pas attribué de scores à chaque sujet. Nous voulions plutôt savoir si les performances en écriture en français L1 (et en anglais L2) des sujets de la condition expérimentale différaient de celles des autres conditions, et ce, à court, moyen et long terme (voir Lemonnier, dans Huot *et al.*, 2009), et surtout en quoi elles différaient.

Et puisque nos sujets étaient de jeunes adolescents, toujours en train de développer leur habileté d'écriture, les critères utilisés dans des échelles holistiques comme celles de White (1984, 1985, cité dans Cushing Weigle, 2002) ou analytiques comme celle de Jacobs *et al.* (1981) auraient été trop difficiles à adapter à ce genre de clientèle, sans compter qu'ils ne nous auraient pas fourni d'informations suffisamment précises sur les difficultés liées à l'acquisition des langues écrites. C'est pourquoi nous avons pris la décision d'élaborer notre propre grille.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GRILLE D'ANALYSE ÉLABORÉE

Le principal objet de la grille d'analyse que nous avons élaborée est de rendre possibles l'analyse et l'évaluation de la performance en écriture d'élèves natifs du français (et non natifs de l'anglais); nous espérons ainsi apporter une contribution dans le domaine de l'évaluation de l'écriture. Elle vise également à rendre possible la comparaison de données comparables. Par exemple, les résultats issus de l'analyse effectuée avec une telle grille pourraient être utilisés pour répondre à une ou plusieurs questions de recherche, notamment dans le cadre d'une recherche de type expérimental.

Dans notre cas, nous avons utilisé les résultats de nos analyses pour comparer les performances en écriture en français L1 (et en anglais L2) des élèves du groupe expérimental, avec celles des élèves de trois groupes témoins, afin de savoir si les élèves du groupe expérimental (APP + TIC) avaient une performance significativement meilleure à court terme (après 2 ans), à moyen terme (après 3 ans) et à long terme (après 4 ans). Les résultats ont ainsi permis d'identifier lesquels, parmi les aspects faisant partie de la grille, exerçaient

une influence positive (ou négative) sur les performances des élèves et lesquels parmi ceux-ci pouvaient être attribuables à la condition d'apprentissage (pour des résultats détaillés, voir Lemonnier *et al.*, 2004a, 2004b).

UTILITÉ DE LA GRILLE D'ANALYSE ÉLABORÉE

La grille d'analyse que nous avons mise au point et que nous avons expérimentée sur plus de trois cents textes pourrait être utile à plus d'un, et à plusieurs égards. Par exemple, elle pourrait être utile à des chercheurs dont l'objet d'étude nécessite une appréciation de la qualité des textes (par exemple, les chercheurs de l'Université de Poitiers qui travaillent sur les mouvements oculaires pendant l'écriture) ou à d'autres qui auraient besoin de comparer un ou plusieurs aspects de la qualité de l'écriture en vue de répondre à une question de recherche donnée. Elle pourrait également être utile à des enseignants qui aimeraient connaître certains aspects de la performance en écriture des élèves de leur classe afin de pouvoir poser un jugement éclairé sur la pertinence de l'ajout de certains contenus d'enseignement.

Enfin, cette grille d'analyse pourrait être utilisée en partie ou en totalité dans toute étude concernée par un changement de qualité des textes.

Introduction

L'analyse et l'évaluation de la qualité des productions écrites ne vont pas de soi, étant donné que ces productions sont le résultat d'un processus complexe et que leur caractère réussi repose sur plusieurs composantes, qui ne sont pas toutes maîtrisées en même temps, qui ne sont pas toutes également pertinentes et dont certaines sont indépendantes les unes par rapport aux autres. Par exemple, l'analyse et l'évaluation de l'aspect communicationnel des textes (Lemonnier, 2001) pourraient être traitées séparément de l'analyse et de l'évaluation de leur qualité linguistique et textuelle. En effet, d'un point de vue pragmatique, la réussite d'une communication écrite donnée repose pour une grande part sur des facteurs extra linguistiques (la situation d'écriture, la connaissance du sujet, du genre ou type de texte, et de la clientèle visée, etc.), alors que la qualité du texte en soi repose pour sa part sur la maîtrise du système linguistique de la langue dans laquelle il est rédigé, de même que sur la maîtrise des principaux facteurs de la textualité, tels la cohérence et la cohésion. En ce qui nous concerne, nous nous sommes attardées à l'identification et à la définition des composantes du texte qui relèvent davantage de la compétence générale en écriture que de la compétence à communiquer de façon particulière dans un contexte donné.

Ces diverses composantes ont été réunies dans une grille d'analyse, laquelle, rappelons-le, a été mise au point dans le cadre d'une recherche longitudinale (1998-2003), subventionnée par le FCAR (FCAR-98-NTIC-0035), dans le but de répondre à une question de recherche bien précise qui s'énonçait comme suit : *L'utilisation des TIC en classe a-t-elle un effet sur la qualité des productions écrites en français langue maternelle (L1) et en anglais langue seconde (L2) chez des élèves du secondaire?*

Ainsi, le principal objet de cette grille d'analyse est d'évaluer la qualité des productions écrites en français par des élèves du secondaire. Nous ne présenterons donc que la version de la grille destinée à l'analyse du français.

APERÇU GÉNÉRAL DE LA GRILLE D'ANALYSE

La grille que nous avons élaborée permet l'analyse des aspects suivants d'un texte : l'aspect général, l'aspect syntaxique, l'aspect lexico morphologique et l'aspect textuel.

L'analyse de l'aspect général permet de faire le décompte du nombre de phrases, de propositions et de mots, et de mesurer ainsi la longueur des textes. Il est vrai que, en soi, la longueur des textes ne révèle rien de la qualité de l'écriture. Mais cette variable peut devenir utile dans la mesure où elle peut être mise en relation avec d'autres éléments. Par exemple, est-ce qu'un texte plus long contient plus d'erreurs au niveau syntaxique ? Au niveau morphologique ? Au niveau lexical ? Est-ce que le nombre de mots contenus dans un texte argumentatif est significativement plus élevé que le nombre de mots contenus dans un texte narratif ou informatif ?

L'analyse de l'aspect syntaxique a pour but d'identifier les types propositionnels, en plus de préciser s'il s'agit de propositions simples ou enchâssées, coordonnées ou non, régulières ou avec élément disloqué. Elle tient compte aussi des anomalies syntaxiques qui pourraient survenir et perturber la structure d'une proposition donnée (Lemonnier et Morin, 1993). Plusieurs codes chiffrés et lettrés sont utilisés pour cette identification, qui permet non seulement d'évaluer la complexité syntaxique des textes, mais aussi de mettre le nombre ou le type de ruptures (ou les deux) en rapport avec cette complexité syntaxique.

L'analyse de l'aspect lexico morphologique a pour but de vérifier, pour toute unité lexicale (nom, verbe, adjectif, participe), si les accords dont elle est la cible sont appropriés, et effectués correctement ou pas, et ce, après avoir isolé les contraintes syntaxiques dans lesquelles cette unité lexicale apparaît. Souignons qu'un jugement orthographique et un jugement lexical sont aussi portés sur chacune de ces unités lexicales. Plusieurs codes chiffrés et lettrés sont utilisés pour cette analyse.

L'analyse de l'aspect textuel permet l'identification des ruptures de cohérence selon trois des quatre dimensions de la cohérence textuelle identifiées par Gagnon (1998) : la cohérence référentielle, la cohérence événementielle et la cohérence énonciative. Elle permet également de tenir compte de la gravité des ruptures commises, selon la typologie de Pépin (1998). Disons simplement pour le moment (nous y reviendrons au chapitre 4) que la cohérence référentielle est liée à la structuration thématique du texte, la cohérence événementielle à sa structuration sémantique et la cohérence énonciative à sa structuration énonciative. Plusieurs codes chiffrés sont utilisés pour cette analyse.

Chaque aspect de l'analyse a donné lieu à l'élaboration d'un tableau synthèse, qui constitue en fait la synthèse du cheminement suivi, et des explications sont données pour chacun des codes utilisés.

En ce qui concerne le cheminement suivi, il est important de noter que chaque nouveau cas rencontré lors de l'analyse des textes rédigés dans une année subséquente a fait l'objet d'une discussion entre les juges et a donné lieu à une décision. Toutes ces décisions ont été consignées dans des rapports interjuges, de manière à ce que ces nouveaux cas reçoivent le même traitement d'une année à l'autre. Rappelons ici que notre analyse de textes s'est échelonnée sur une période de quatre années.

Mentionnons enfin que cette grille permet une analyse à la fois qualitative grâce à la finesse de ses catégories, et quantitative grâce aux multiples comparaisons qu'elle permet de faire entre les sujets, entre les textes, entre les contextes d'apprentissage, etc.

MODE D'UTILISATION DE LA GRILLE D'ANALYSE

La première étape dans l'utilisation de la grille consiste bien sûr en l'entraînement de juges ; dans notre cas, deux juges ont été entraînés, et ce, sur des textes hors corpus. Les juges peuvent être des étudiants diplômés (ou des professeurs de rédaction), et il est souhaitable qu'ils aient déjà acquis une expérience de correction de textes du genre de ceux qui font partie de l'étude. Selon plusieurs chercheurs, notamment Shohamy *et al.* (1992), l'entraînement des juges est une variable très importante, qui peut s'avérer plus significative, en termes de

fidélité, que l'expérience de correction, et ce, même s'il n'existe pas de différences entre les juges en termes de relative sévérité. Pour Weigle (1994, 1998) également, il semble que l'entraînement des juges influence leur fidélité, mais n'efface pas complètement les tendances individuelles, par exemple le fait d'être plus ou moins sévère. Quoi qu'il en soit, un score au-dessus de 0,8 issu d'un calcul du coefficient de l'entente interjuge et intrajuge permet de s'assurer de la fidélité de chacun des juges. Dans notre recherche, les scores obtenus lors des différentes ententes inter juges oscillent entre 0,87 et 0,92 pour le français (et entre 0,89 et 0,97 pour l'anglais). Dans les cas litigieux, l'intervention d'un troisième juge s'est avérée nécessaire.

La deuxième étape correspond au dépouillement proprement dit des données, pour chacun des aspects de l'analyse, selon les sous-étapes suivantes : a) segmentation et identification des éléments du texte correspondant aux éléments de la grille ; ententes interjuges ; b) assignation de codes chiffrés et de codes lettrés correspondant aux différents types d'analyse ; ententes interjuges ; c) transcription des résultats de l'analyse sur des feuillets réponses.

La troisième étape consiste en l'entrée des données sur un chiffrier de type EXCEL et en la vérification minutieuse de celle-ci. Le cas échéant, la quatrième étape est consacrée aux demandes de traitement statistique, pour chacun des aspects de l'analyse, ou selon les aspects retenus pour analyse, au regard des questions posées dans la recherche.

La dernière étape est consacrée à l'analyse et à l'interprétation des résultats.

UNE DÉFINITION DE LA QUALITÉ D'UN TEXTE

La qualité d'un texte repose ainsi pour nous sur les quatre critères suivants : 1) la longueur (pour les raisons évoquées précédemment) ; 2) la complexité des propositions et leur conformité aux règles qui régissent la construction des phrases en français ; 3) le bon usage aux plans morphologique, lexical et orthographique des mots (ou groupes de mots) ; 4) la pertinence des informations et leur arrimage les unes aux autres.

Autrement dit, indépendamment de la situation d'écriture, les critères qui garantissent la qualité d'un texte sont d'ordres orthographique, morphologique, syntaxique, lexical et textuel, bien que, évidemment, ces critères n'aient pas tous un poids égal dans le calcul de cette qualité.

QUALITÉ PROPREMENT LINGUISTIQUE

Un texte contient nécessairement une certaine quantité de mots (noms, verbes, adjectifs, etc.) répartis dans un certain nombre de phrases et de propositions, qui procurent au texte une certaine longueur. Ces mots possèdent une organisation (en syntagmes et en propositions), tributaire de la syntaxe de la langue dans laquelle il est écrit. Les syntagmes et les propositions peuvent être simples ou complexes, liés soit par subordination, soit par juxtaposition ou coordination. En fait, plus les liens syntaxiques entre les mots d'un texte sont complexes et plus ils sont variés, plus les idées exprimées dans ce texte risquent d'être élaborées (ou développées) et plus le texte a des chances d'être de qualité. Par ailleurs, les mots utilisés dans un texte sont sujets à d'autres contraintes : chacun possède sa propre orthographe, chacun fait partie d'une classe de mots, dont certaines peuvent être soumises à des variations morphologiques (flexions de genre et de nombre pour les noms et les adjectifs, flexions de nombre et de personne pour les verbes), lesquelles sont dépendantes de l'environnement syntaxique dans lequel est placé tel ou tel mot. Ainsi, un texte dans lequel les mots sont bien orthographiés et bien accordés sera considéré de meilleure qualité. D'autre part, la qualité d'un texte repose également sur le choix approprié des mots qu'il contient. Plus les termes utilisés seront justes par rapport au contexte, plus le texte a de chances d'être de meilleure qualité.

QUALITÉ TEXTUELLE

Enfin, un texte contient un certain nombre d'informations. Plus ces informations seront pertinentes par rapport au contexte et plus elles seront arrimées